



OFFRE 1^{re} adhésion^(*) 2019-2020

(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2019

dhérez maintenant pour l'année 2019-2020 (au tarif de 2018-2019) et profitez dès à présent :

- · de nos services pour votre déroulement de carrière (mouvement, étude mutation) ;
- de nos conseils pour votre suivi administratif (suivi paritaire, modèles de lettres, interventions auprès de l'administration...);
- · de notre communication électronique ;
- · de nos publications à votre domicile ;
- · de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes...);
- de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.
 (disponibles dès septembre 2019)

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2019 !

Nom d'usage : Prénom : Nom de naissance : Né·e le : Adresse personnelle : Téléphone : Portable : Adresse mél personnelle :
Département de rattachement :
JE SUIS Instituteur O PE O Certifié O CPE O PLP O PEPS O Agrégé O Bi-admissible O AE O PEGC O CE d'EPS O PSyEN Je suis remplaçant (précisez:) Ma discipline 2 ^d degré : Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) : JE SUIS NON-TITULAIRE O Suppléant AESH AED (précisez les fonctions) :
☐ Contrat aidé (Cu/Pec) ☐ Assistant handicap ☐ Aide administrative
Échelon :
J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa en 10 prélèvements et je retourne le mandat Sepa qui figure au dos, date et signature :
Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.
À retourner à :





Adhérez au SE-Unsa..

Titı		

HORS-CLASSE	0.		02		03)4	05		06		07	HE/	1	HEA2	HEA3
PE, Certifié, CPE, PLP, PEPS, PSyEN							57€	273 (2	89€						
Agrégé	271												322	€	335€	352€
PEGC, CE d'EPS	168	3€	177	7€	187	€ 19	98€	224 (
CLASSE EXCEPTIONNELLE	01	1 7)2	03	- 1	04	05							ЕВ1	HEB2	HEB3
PE, Certifié, CPE, PLP, PEPS, PSyEN	251 €	26	96€	280)€ 3	01€				335						
	300 €								2€	335	€	352	€ 3:	52 €	367 €	387 €
PEGC, CE d'EPS	224€	24	3€	257	7€2	73 €	289	€								

	n-titulaires			
tue	indice < 400	105€	AED/AESH/CUI/Pec Étudiant, EAP, AED	50 €
tac	indice 401 à 500	137 €	Étudiant, EAP, AED	41 €
ខ្មែ	indice > 500	171 €	Prépapro	416

Disponibilité, congé parental 41 €
Temps partiel, congé de formation :
au prorata du temps de travail

Pension inférieure à 1 400 € 104 €
Pension entre 1 400 et 1 850 € 128 €
Pension supérieure à 1 850 € 138 €

nstructions pour le prélèvement fractionné

- · Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- · Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un Rib ou un Rice



Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

ns à votre banque pour SE UNSA.
vention que vous avez
se-unsa.org

Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur Vos Nom Prénom(*):
Votre Adresse (*):
Code postal (*):
Ville (*):
Pays (*):

Identifiant Créancier SEPA:	FR16ZZZ401981
-----------------------------	---------------

Nom: Syndicat des Enseignants - UNSA

Adresse: 209 Boulevard Saint-Germain

Code postal: 75007

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*):														
BIC (*):														
	Le (*):						Sig	natur	e (*)	:				

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.